

Sujet : [INTERNET] : Participation du Public par Voie Electronique Révision partielle n°1 du SAGE BOUTONNE

De : Joëlle Lallemand <lallemand.joelle@gmail.com>

Date : 21/05/2023 20:15

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Le territoire de la Boutonne a été pionnier pour fixer des objectifs de retour à l'équilibre quantitatif de la ressource en eau, basés sur des études scientifiques. Malheureusement il risque aussi d'être pionnier pour ne pas tenir ses engagements. Depuis 2011 il y avait pourtant tout le temps de faire évoluer les pratiques pour se rapprocher du volume ciblé à atteindre en 2021. Plus de 30 mesures avaient été identifiées pour aider à y arriver. Malheureusement une seule mesure, le stockage de l'eau, a bénéficié de plus de 90 % des financements et des moyens. On ne peut donc pas s'étonner, les bassines n'ayant pas été validées par le Tribunal Administratif, que l'atteinte de l'équilibre quantitatif n'ait pas du tout été obtenue.

Changer la règle numéro 1 pour repousser l'échéance à 2027 n'est pas une solution. Cela signifie seulement que l'on va continuer à faire porter la quasi-totalité de l'effort nécessaire sur les projets de bassine. Pourtant la plupart des scientifiques alertent sur la mal adaptation que ces projets de bassines représentent. Même le BRGM est revenu sur les conclusions de ses études instrumentalisées par les porteurs de projet. Etudes qui ne prenaient d'ailleurs pas en compte le changement climatique!...

Par ailleurs, le rapport environnemental du SAGE-Boutonne montre une mauvaise foi inquiétante. Comment peut-on en effet considérer que repousser l'échéance de l'atteinte de l'équilibre à 2027 pourrait avoir des effets nuls, voire bénéfiques pour le milieu? Une telle mauvaise foi inquiète pour la suite du programme. Si les effets sur le milieu sont nuls alors pourquoi ne pas repousser l'échéance à 2034 comme certains l'ont d'ailleurs demandé?

Le rapport Acclimterra, demandé par la Région Nouvelle Aquitaine, insiste bien sur le fait qu'il faut restaurer les fonctionnalités du milieu, celles qui permettent la recharge de la nappe phréatique, avant de songer au stockage de l'eau. Au lieu de cela on a laissé retourner des prairies dans les fonds de vallée et on se retrouve à évacuer 10 millions de mètres cubes d'eau tous les ans au printemps pour pouvoir cultiver les champs qui ont pris la place des prairies.

Pour toutes ces raisons nous sommes complètement opposés au changement prévu sur la règle numéro 1 visant à repousser l'atteinte de l'équilibre à 2027.

Cordialement

Joëlle Lallemand pour l'APIEEE



— Pièces jointes : —

PastedGraphic-1.tiff

1717986918

4 Go